

ORGANISATION DES COURSES MENAGERES A DOMICILE – REGLEMENT (novembre 2020).

1. Contexte :

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19 qui continue de sévir, le C.P.A.S. d'Ellezelles désire plus que jamais soutenir les citoyens ellezellois dans le besoin.

Cela concerne les personnes seules, isolées, confinées, en quarantaine, ou faisant partie du groupe de personnes dites à risques, ou encore dans l'impossibilité de se déplacer ou d'être aidé par une tierce personne.

Le C.P.A.S. d'Ellezelles peut aider et réactiver le service de livraison des courses ménagères à domicile, à partir du 17 novembre 2020.

2. Bénéficiaires du service de livraison des courses :

Le service est ouvert à tous les Ellezellois, mais priorité sera accordée aux personnes isolées, confinées, en quarantaine ou dans l'impossibilité de se déplacer ou à risque, c'est-à-dire aux personnes de plus de 65 ans, souffrant de maladies chroniques, de santé fragile (cf. description personnes à risques <https://www.info-coronavirus.be/fr/faqs-extended/>).

Le service peut être activé à raison d'une fois par semaine au maximum et par famille, avec un montant minimum de courses de 25,00 €.

3. En pratique :

Les personnes demandeuses peuvent téléphoner entre 9h00 et 12h00 du lundi au vendredi matin au 068/54.42.31 (tapez 2 dans le menu). Un assistant social prend en charge l'appel dès que possible pour que la liste de courses soit communiquée. Il est également possible d'envoyer la liste par mail à l'adresse cpas.service.social@ellezelles.be

Le chauffeur-livreur du Taxi social, Jérémy, prend le relais et prendra contact avec les personnes pour la livraison.

Les courses se font uniquement sur l'entité d'Ellezelles et seront à visée alimentaire, en pharmacie et à la poste. Elles seront livrées dans un délai de 48 heures, en fonction des demandes.

Le livreur remettra une reconnaissance de dette à signer pour approbation du montant réglé par le CPAS et bonne réception de la commande. Le virement de la somme due est à effectuer dans les 7 jours sur le compte du C.P.A.S. d'Ellezelles **BE50 0910 0095 9218** avec en communication « Courses - Nom, Prénom, date ».

Les courses sont effectuées dans le respect des mesures d'hygiène et de prévention de propagation du virus. Le chauffeur-livreur est équipé d'un masque, et de gants, renouvelés régulièrement, de gel hydro alcoolique.

Arrêté par le Conseil de l'action sociale à l'occasion de sa séance du 9 novembre 2020.

Fait en séance susmentionnée,

Par le Conseil,

Pour ordre,

la Directrice générale,

(Sé) Sylvie NOTARD

la Présidente,

(Sé) Pascaline LEJOUR

la Directrice générale,

Sylvie NOTARD

la Présidente,

Pascaline LEJOUR

